Réseau d'Aides Spécialisées

Aux Elèves en Difficulté

Année 2020- 2021

Secteur de Bergues/Crochte/Cappelle

☎ 03 28 68 13 64

Secteur de Hondschoote

☎ 06 12 63 49 55

Secteur de Coudekerque-Branche

☎ 03 28 27 14 48

Secteur de Bergues-Crochte-Cappelle

- Psychologue de l'Education Nationale :
  Mme PIERENS murielle.lamoury@ac-lille.fr
- Enseignant spécialisé E
  M. DRIEUX frederic.drieux@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée G
  Mme DEHONDT nadia.dehondt@ac-lille.fr

Secteur de Hondschoote

- Psychologue de l'Education Nationale :
  Mme DUCROCQ corinne.adriansen@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée E
  Mme CAMPAGNE marlene.charlet@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée G
  Mme BENOIT chantal.benoit@ac-lille.fr

Secteur de Coudekerque Branche

- Psychologue de l'Education Nationale :
  Mme DEPECKER
  anne-sophi.depecker@ac-lille.fr
- Enseignantes spécialisées E
  Mme SALOMON
  emmanuelle.salomon@ac-lille.fr

  Mme CAMPAGNE
  marlene.charlet@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée G
  Mme BENOIT chantal.benoit@ac-lille.fr

La fiche de demande d'aides :

Elle peut être envoyée tout au long de l'année pour les trois cycles.

Correspondance :

Pour toute communication électronique, merci de vous référer au tableau des correspondants RASED.

RASED de la Circonscription de DUNKERQUE BERGUES

Les aides pédagogiques (maîtres E)

Elles s'adressent en priorité aux élèves de grande section, de CP et de CE1 qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Elles s'organiseront selon le calendrier ci-dessous. Nous attendons les demandes d'aides avant le ***vendredi 25 septembre*** *pour les* ***CE1****, avant le* ***vendredi 11 décembre*** *pour les* ***CP*** *et avant le* ***vendredi 10 mai*** *pour les* ***GS***

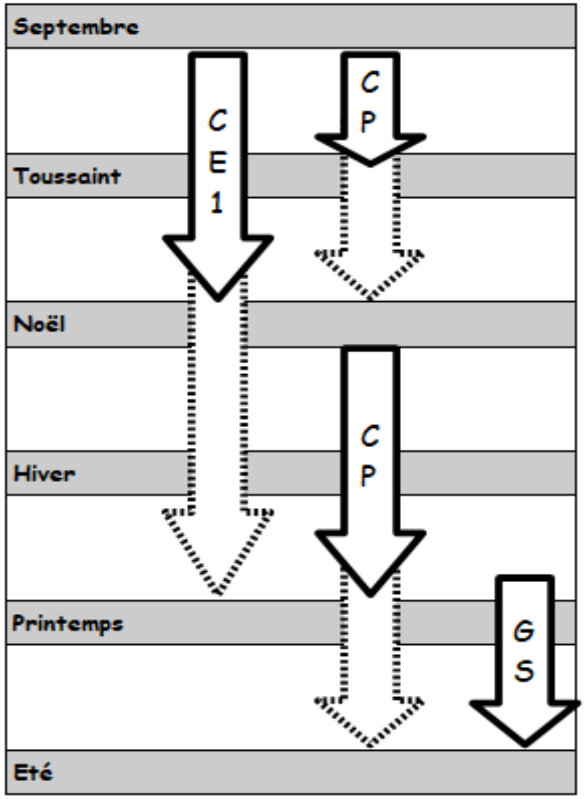

= poursuite de suivi si nécessaire

Les aides rééducatives (maîtres G)

Elles s'adressent aux élèves qui rencontrent des difficultés :

- *De relation aux autres, aux objets, au langage…*
- *De désintérêt pour les apprentissages*
- *D'une mauvaise image de soi.*

Les missions :

- Restaurer l'estime de soi, le désir et le plaisir d'apprendre.
- La remédiation se fera prioritairement pour le cycle 1.
- Assurer également les entretiens parents et leurs conseiller des consultations extérieures à l'école (cmp, cmpp, orthophoniste) si nécessaire.

Psychologues de l'Education Nationale

Leurs objectifs sont de favoriser la réussite des élèves, de prévenir les difficultés, de permettre la mise en place d'aides au bénéfice de tous.

Elles peuvent pratiquer des examens psychologiques, assurer des entretiens avec l'enfant, sa famille, le maître et/ou conseiller aux parents une consultation extérieure à l'école.

Elles interviennent dans l'orientation scolaire, réalisent les expertises nécessaires à la constitution des dossiers M.D.P.H et participent au suivi de la scolarisation des enfants en situation de handicap